



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC



REFORME DES CONGES BONIFIES :

Mettons le Rapport de Forces

A la Hauteur de l'Enjeu !!!

A tous les bénéficiaires du congé bonifié, à toutes celles et ceux qui ont vu leur droit refusé récemment ou depuis longtemps et à toutes celles et ceux qui voudraient conserver ce droit, la CGT propose UN TROISIEME ROUND dans la lutte contre cette réforme du droit à congé bonifié qui prévoit la suppression des 30 jours de bonification et ne règle pas la question des critères d'attribution :

Après le rassemblement du 28 mars et la manifestation du 9 mai,

Le Vendredi 14 juin 2019

10h00 devant Bercy

(Ministère des Finances)

Dans leur rapport d'information sur les congés bonifiés, les deux députés Lénéaïck ADAM et David LORION estiment que le gouvernement ne doit pas se précipiter à les réformer, mais ouvrir une concertation avec les organisations syndicales, ce que la CGT demande depuis plusieurs mois, c'est le rapport de forces qui nous fera garder notre acquis et en obtenir de nouveaux.

Ensemble, dénonçons le prétexte fallacieux de la désorganisation des services avancé par le gouvernement, mais dont lui seul est le responsable, pour justifier la suppression de la bonification.

Originaires de l'outre-mer, n'acceptons cette nouvelle discrimination à notre égard. N'acceptons pas cette remise en cause d'un droit, fruit des luttes de nos aînés, qui permet aujourd'hui encore à de nombreuses familles de garder ces liens indéfectibles qui nous lient à notre pays.

NON, 65 jours tous les 3 ans ce n'est pas trop long !!!

An nou doubòt pou défen koz an nou, pa atten asi lé zot. An nou fé fwon ansam ansam !!